

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale						
Date de réception : 08/07/2019	Dossier complet le :		N° d'enregistrement : 2019-ARA-KKP-2077					
END VILLE OF BUILDING	1. Intitulé du p	roiet						
Ombrières Photovoltaïques Schneider - M								
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvro	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique								
Nom	Prénor	n	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE					
2.2 Personne morale								
Dénomination ou raison sociale	Schneider Electric France							
Nom, prénom et qualité de la personne	Christophe Prunet							
habilitée à représenter la personne morale			CAC					
RCS / SIRET 4 2 1 1 0 6 7	0 9 0 0 2 6 2	Forme juridique	SAS					
Joigne	Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1							
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères anr dimensionnement correspo	nexé à l'article R. 1: ondant du projet	22-2 du code de l'environnement et					
N° de catégorie et sous-catégorie			s seuils et critères de la catégorie					
30	Installation photovoltaïque	ibriques issues d'a sur ombrières d'un	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) ne puissance supérieure à 250 kWc					
41a	Aires de stationnement ou	vertes au public de	plus de 50 unités et plus					
10		,	*					
	0 3		ă					
	4. Caractéristiques géné	rales du projet						
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées	à la rubrique 8.1 du	u formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les éven								
-Implantation d'une toiture photovoltaique places et ne nécessitant pas la création de bitume.	le sur le parking de l'usine Sc locaux techniques spécifiqu	thneider rue de la G les. Ce terrain est dé	range Bâtie à Moirans, au droit des Éjà artificialisé par un revêtement					
- Les ombrières photovoltaïques sont con	stituées d'une charpente mé	tallique, dimension	née aux normes neige et vent,					
et sont posées sur des fondations béton.	L a b e	1-IV 4						
- L'implantation des ombrières (1 524 pan puissance installée sera de 498,5 kWc.	neaux photovoltaïques au to	otai) ne necessite pa	is la creation de locaux techniques. La					

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

- Les usines sont des bâtiments très consommateurs d'énergie. Ils sont ouverts 7j/7 et 24h/24. Leur consommation est donc en très bonne corrélation avec la production d'une centrale solaire.

La centrale solaire va permette de produire de l'énergie qui sera donc 100% auto-consommée par l'usine.

- Les ombrières, quant à elles, viennent s'implanter sur des parkings qui sont des terrains déjà artificialisés. Elles permettent également d'apporter du confort aux usagers en les protégeant eux et leur véhicule du soleil et de la pluie.
- La centrale photovoltaïque en ombrières de parking produira l'équivalent de la consommation électrique de 240 foyers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux prévues pour une durée de 12 semaines est séquencée en 4 phases:

- 1) La première phase consiste en la réalisation des fondations. Aucun terrassement n'est nécessaire car le terrain est déjà artificialisé et plan. Les fondations des poteaux seront des fondations en béton coulées dans des trous individuels.
- 2) La seconde phase est le lot VRD. Il s'agit de creuser les tranchées, déposer les fourreaux et réaliser les enrobés.
- 3) La troisième phase consiste en la mise en place des structures porteuses et la pose des panneaux photovoltaïques. Il s'agit de structures en acier galvanisé avec des systèmes de descentes d'eau de pluie.
- 4) La quatrième phase est le lot électricité. Il consiste à la pose des onduleurs et à leur raccordement avec le TGBT du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale sera exploitée pendant 20 ans.

- La maintenance préventive et curative sera assurée directement par les équipes exploitation de GreenYellow, à partir d'un système de télé-suivi.
- La production sera 100% autoconsommée par l'usine Schneider

utorisation d'urbanisme : Permis de co	ntale devra être jointe au(x) dossie Instruire.	eris) a autorisarioriis).	
		*	
		=	
5 Dimensions et caractéristiques du pr	piet et superficie alobale de l'opérati	ion - préciser les unités de mesure utilisées	
	urs caractéristiques	Valeur(s)	
uissance de la centrale photovoltaïque	2 0	498 350 Wc	
uperficie de l'unité foncière		49 320 m2	
uperficie projet	e : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	2 532 m ²	
argeur des ombrières ngueurs des ombrières		de 6 à 12 mètres de 43 à 82 mètres	
rigueurs des ombrieres		de 45 d 62 metres	int.
Adresse et commune(s) d'implantation e de la Grange Bâtie 38430 pirans rcelle : 000 AL 450; 474; 480; 481; 4; 545	Coordonnées géographiques¹ Pour les catégories 5° a), 6° a), bet c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:		
Joi	gnez à votre demande les ann	nexes n° 2 à 6	
S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant? Oui Non X d'une évaluation Oui Non	
différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Zone industrielle de la ville située à la limite d'une zone ZNIEFF type 2. Les ombrières de parking seront à la frontière de cette zone mais sur un espace déjà artificialisé (revêtement bitume du parking) et leur emprise ne sera aucunement sur des espaces verts.
			Sans objet
En zone de montagne ?		X	
			Zone couverte par un arrêté de protection biotope située à 500 mètres du projet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
			Sans objet
		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
commone intordic :			
			Sans objet
Dans un parc national, un			
parc naturel marin, une réserve naturelle			±
(nationale ou régionale), une zone de conservation	Ш	\times	
halieutique ou un parc	34		
naturel régional ?			
Sur un territoire couvert par			Sans objet .
un plan de prévention du			
bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours	Ш	X	
d'élaboration?			
Dans un bien inscrit au			Sans objet
patrimoine mondial ou sa zone tampon, un			
monument historique ou ses abords ou un site		X	
batrimonial remardnaple \$			
	-	8	Sans objet
Dans une zone humide ayant fait l'objet		X	
d'une délimitation ?		[2]	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques	X		contraintes inondation	tue sur la zone Bir du PPR inondation Isère Aval, en dehors des zones de s faibles, particulières et fortes. Cette zone (zone verte) est hors aléas du PPRI et correspond à une zone d'inondation par remontée de nappe. st donc en conformité avec le PPRI Isère Aval.
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		ē		
			Sans objet	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X		
			Sans objet	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X		
n - d- or			Sans objet	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X		
		=	Sans objet	
Dans un site inscrit ?	Π.	X	57	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non		Lequel et à quelle distance ?
Committee Commit			Sans objet	
D'un site Natura 2000 ?		X	27 43	
*			Sans objet	
D'un site classé ?		\times	-	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Sans objet Engendre-t-il des prélèvements \times d'eau? Si oui, dans quel milieu? Sans objet Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Sans objet Est-il excédentaire X en matériaux? Sans objet Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les \times ressources naturelles du sol ou du soussol? Sans objet Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Sans objet Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une

espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

			Sans objet
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	Sans objet
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	Sans objet
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	Zone sismique moyenne. La structure des ombrières sera adaptée à ces contraintes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	Sans objet
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	Sans objet
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	Sans objet

)		Sans objet
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Sans objet
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			Sans objet
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	Sans objet
LIIISSIOIIS	Engendre-t-il des effluents ?		\times	Sans objet
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	Sans objet

		 1	Sans objet
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	×	Sans objet
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident s ? Non X Si oui, décri		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
12			
3 · g			
	· 2		
	e 2		
6.3 Les incide	ences du projet identif Non X Si oui, décr		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

L'entreprise GreenYellow réalisera les travaux d'installation des ombrières sur le site de l'usine de Moirans. Cette entreprise a obtenu la certification ISO 14001 qui consiste à :

- Limiter ses impacts environnementaux;
- Renforcer la performance environnementale;
- Garantir le respect de la réglementation;
- Communiquer et sensibiliser l'ensemble des parties intéressées sur ses objectifs et résultats en terme d'environnement;
 En phase travaux, GreenYellow s'assure du respect de ces bonnes pratiques par :
- La formation à ses enjeux de son personnel
- L'exigence vis-à-vis de ses fournisseurs
- La formation à ses enjeux des partenaires locaux
- L'application du guide des bonnes pratiques environnementales

Le coordinateur SPS est garant de ces bonnes pratiques au niveau de l'entreprise, du bon tri des déchets, et du respect du guide des bonnes pratiques environnementales pour s'assurer de l'exemplarité du chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	\boxtimes
2	Un plan de situation au $1/25~000$ ou, à défaut, à une échelle comprise entre $1/16~000$ et $1/64~000$ (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	\times
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

2	2 Autres	anneyes	volontairer	nent transr	nises par l	e maître d	l'ouvrage	ou pétitionnaire
O.,	z Aunes	dilliexes	voioiliuliei	nem num	IIISES DUI I	e mume c	JUDITUGE	ou pelilioilidiic

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

		Objet		
	e	8		8
	× e *			
	建成以新老旗联合 版	9. Engagement et sig	nature	
Je certifie s	ur l'honneur l'exactitude	e des renseignements ci-dessus	X	
Fait à	Moirans	A STATE OF THE STA	le, 27/06/2019	
Signature	- Chushoole	FRUNET		